

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de
Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe**

Traduit du Chinois

Goudar, Ange

A Cologne, 1764

Lettre XLII. Le Même au Même, à Pékin.

urn:nbn:de:gbv:45:1-10001

L E T T R E XLII.

Le Même au Même, à Pékin.

de Lisbonne.

IL y a un endroit dans la dernière conjuration de Portugal, qui mérite quelque attention. L'administration ne pouvant gueres approfondir l'affaire de l'assassinat commis en la personne du monarque au milieu de sa capitale par ses propres sujets, sans flétrir la nation dans la postérité, prit un détour. Il fut établi par un long mémoire, que c'étoit une société de Bonzes, qui, après avoir corrompu les peuples par des maximes dangereuses, avoit porté les grands à assassiner le Roi.

Cette accusation se fit d'autant plus volontiers, que l'ambition de ces gens-là faisoit ombrage à un certain homme en place, qui conduisoit toute cette affaire.

Plusieurs de ces bonzes furent arrêtés, & trainés dans des prisons.

L'Europe attendoit à tout moment leur supplice ; mais quoi qu'on eût établi un tribunal pour les juger, il ne se trouva point de juges pour les condamner.

II

Il falloit cependant un exemple, ne fut-il que pour persuader que ce n'étoit pas une vengeance particuliere. La justice civile n'aïant pas voulu s'en mêler, on livra l'un des prisoniers à d'autres bonzes, qui ont ici la surintendance des Buchers. On ne pouvoit mieux s'adresser: ceux-ci auroint fait bruler la société entiere des bonzes accusés.

Il est vrai que le supplice de celui-ci vengea la communauté dont il étoit membre, car on le fit mourir, pour tout autre crime que celui dont on l'accusoit. Je ne dis point que les princes chrétiens fassent bien d'entretenir dans leurs états des corps de citoïens oisifs; il faudroit les bannir quand ce ne seroit que pour le mal qu'ils causent dans la population, & dans l'industrie. On a tant de griefs d'ailleurs contre eux, que c'est une petitesse pour les expulser de les accuser de crimes qu'ils n'ont point commis & que leur état-même les empêche de commettre.

L E T T R E XLIII.

*Le Mandarin Cham-pi-pi, au Mandarin
Kie-tou-na, à Pékin.*

de Londres.

ON vient de faire le procès au citoïen qui avoit publié le North Breton *. Sa sentence porte qu'il doit être expulsé du parlement dont il étoit membre. Ce sont ses propres confreres qui ont signé l'arrêt. Ils n'ont pas voulu dans leur corps un membre corrompu au point d'oser parler librement de la personne du Roi.

Cette feuille, dans laquelle l'auteur fait réfléchir le Breton du Nord en véritable républicain sur l'administration présente, a été déclarée libelle.

Les tems sont bien changés dans ce Roïaume. Il en fut un en Angleterre † où les raisonnemens qu'on a employé en dernier lieu en parlement pour déclarer ce papier libelle, eussent passé eux-mêmes pour un libelle.

* Une feuille périodique dont on a déjà parlé.

† Du tems de Cromwell & de Jaques II.

L E T